

NOTIONS ET CONCEPTS
<ul style="list-style-type: none"> • Le statut du narrateur • La vision du narrateur • Les indices qui révèlent la vision du narrateur

Fiche 6.1 **Notions et concepts**

Manuel A, pages 262 à 264

Fiche notionnelle sur le narrateur

6. *Le narrateur*

Dans un récit, le **narrateur** est la voix de celui ou de celle qui raconte l’histoire.

Il ne faut pas confondre le narrateur et l’auteur. Le narrateur est la personne qui raconte l’histoire, l’auteur est la personne qui l’écrit. Tous les textes narratifs comportent un narrateur, y compris l’auto-biographie, où l’auteur et le narrateur sont une seule et même personne.

Le statut du narrateur

La participation ou la non-participation du narrateur à l’histoire détermine son **statut**. En règle générale, on distingue trois statuts du narrateur :

- le narrateur participant ;
- le narrateur témoin ;
- le narrateur omniscient.

Statut du narrateur	Personne grammaticale de la narration	Caractéristiques
Narrateur participant	Narration à la 1 ^{re} personne	Le personnage principal raconte sa propre histoire. Le récit est écrit à la 1 ^{re} personne.
Narrateur témoin	Narration à la 1 ^{re} personne ou à la 3 ^e personne	Un personnage secondaire raconte une histoire qu’il n’a pas vécue mais dont il a été témoin ou qu’on lui a racontée. Le récit est écrit à la 1 ^{re} personne ou à la 3 ^e personne.
Narrateur omniscient (non participant)	Narration à la 3 ^e personne	Le narrateur ne participe pas à l’histoire, il raconte l’histoire de quelqu’un d’autre. Il sait tout et peut même lire dans les pensées des personnages. Le récit est écrit à la 3 ^e personne.

Certaines histoires sont racontées par des **narrateurs multiples**. C’est le cas, par exemple, lorsque des personnages qui ont été témoins d’un événement racontent, à tour de rôle, leur propre version des faits, ou lorsque plusieurs histoires sont enchâssées les unes dans les autres et que chacune d’entre elles est racontée par un narrateur différent.

La vision du narrateur

La **vision du narrateur** est le point de vue du narrateur sur les personnages dont il parle et sur le déroulement de l'histoire, autrement dit sa vision des éléments suivants :

- les caractéristiques qui définissent l'extériorité des personnages (identité, aspect physique, statut social, comportements visibles) ;
- les caractéristiques qui définissent l'intériorité des personnages (personnalité, talents, préférences et valeurs, sentiments) ;
- l'histoire (passé, présent, futur).

La vision du narrateur participant

Le narrateur participant a une connaissance limitée de l'histoire. Il ne peut raconter que ce qui se déroule sous ses yeux, ou ce dont il a entendu parler. Il connaît les caractéristiques extérieures ainsi que certaines caractéristiques intérieures des autres personnages s'il a, par exemple, été témoin de leurs actions. Le narrateur participant peut faire des suppositions sur ce que les autres personnages pensent ou ressentent. Il ne peut révéler au lecteur ou à la lectrice que les éléments qu'il connaît de l'histoire.

La vision du narrateur non participant

Le narrateur non participant sait tout, voit tout et entend tout. Il peut, s'il le veut, intervenir dans le récit pour exprimer son point de vue sur un événement ou un personnage, faire un commentaire ou une mise au point, ou même interpeller le lecteur ou la lectrice.

Le narrateur non participant est omniscient. Il a une connaissance illimitée de l'histoire. Il connaît les caractéristiques extérieures et intérieures des personnages, leurs paroles, leurs gestes, leurs pensées, leurs motivations, ce qu'ils voient, entendent, touchent, goûtent et sentent. Il connaît le passé, le présent et l'avenir des personnages, ainsi que les causes et les conséquences de leurs actions.

Les indices qui révèlent la vision du narrateur

De nombreux indices révèlent la vision du narrateur :

- les descriptions ;
- les dialogues ou les monologues intérieurs (qui permettent de connaître les pensées d'un personnage) ;
- les actions accomplies ou subies par les personnages ;
- les rapports entre les personnages ;
- les propos des autres personnages ;
- les commentaires du narrateur.

Fiche notionnelle sur le narrateur (*suite*)

Fiche 6.1 **Notions et concepts**

Manuel A, pages 262 à 264

Le tableau suivant montre quelques exemples de marques de modalité qui révèlent la vision du narrateur. Ceux-ci sont tirés de l'extrait du récit de Guillaume Vigneault, *Chercher le vent*, présenté aux pages 265 à 267 du manuel A.

Marque de modalité	Exemple
Procédé typographique (italique)	[...] qu'à vrai dire je croyais n'avoir <i>jamais sus</i> . (ligne 6)
Vocabulaire connoté et ponctuation	Il a fière allure, mon zinc . Il aime bien que je l'appelle « mon zinc », ça lui donne de l' assurance , il se prend pour un Spitfire de la Seconde Guerre. (lignes 12 à 14)
Auxiliaire de modalité (comme <i>pouvoir, devoir, falloir, paraître</i> , etc.) exprimant une nécessité	Il faut que je pense moteur. (ligne 43)
Phrase incidente exprimant un commentaire, un jugement	J'en doute fort , je ne sais pas pourquoi j'ai crié ça, peut-être que je lui mens, mais si elle me fait confiance encore quelques secondes [...] (lignes 56 à 58)
Temps et mode verbaux exprimant une probabilité ou une possibilité (conditionnel)	[...] ce à quoi le zinc rétorquerait qu'il n'est pas une Jeep, pauvre con, et il aurait raison [...] (lignes 63 et 64)
Figure de style (énumération)	Les cahots du terrain projettent toutes sortes d'objets dans le cockpit. Une clé de huit. Une brosse à dents. Un bic bleu, avec le capuchon rongé. (lignes 68 et 69)
Phrases : <ul style="list-style-type: none"> • de type exclamatif • à construction particulière (à présentatif) 	Comme elle est belle, dans sa robe fleurie. C'est ma femme, et elle sent bon. (lignes 72 et 73)